

Débouchés

- **En cabinet comptable :**
aide-comptable, collaborateur de l'expert.
- **En poursuivant la formation :**
expert-comptable, commissaire aux comptes.
- **Dans un centre de gestion :**
comptable.
- **Dans une entreprise :**
comptable, contrôleur de gestion, collaborateur du dirigeant.

Les tâches et responsabilités que l'étudiant sera amené à exercer dans l'entreprise :

- Tenue de la comptabilité de l'entreprise (de la saisie des pièces comptables aux travaux d'inventaire).
- Suivi des comptes clients et fournisseurs.
- Suivi des stocks.
- Gestion de la trésorerie.
- Déclarations fiscales et sociales.
- Relations avec les tiers.
- Conseils dans la gestion de l'entreprise.

Les tâches et responsabilités que l'étudiant sera amené à exercer en cabinet comptable :

- Gestion des dossiers des clients (de la saisie des pièces comptables aux travaux d'inventaire).
- Établissement des déclarations fiscales et sociales.
- Conseils auprès des clients du cabinet.
- Réalisation des expertises (si poursuite de la formation).
- Rédaction des comptes-rendus d'assemblée générale (communication légale).
- Relations avec les tiers des entreprises clientes du cabinet comptable.



L'établissement

Un établissement public...

Tous les personnels concourent à la bonne marche de l'établissement.
Tous, dans le cadre de leurs missions, veillent à maintenir un climat serein dans lequel chacun des 1 300 élèves et étudiants puisse trouver sa place.

la médiathèque

Dans un cadre privilégié :
► Accueille les élèves en proposant un éventail riche et pertinent d'outils, de ressources et de supports pédagogiques au service de la formation et de l'ouverture culturelle.
► Porte des projets en lien avec les équipes pédagogiques.



le service de restauration

► Produit et sert les repas préparés à partir de produits frais, et le plus souvent régionaux, avec le souci d'augmenter la part de produits d'origine biologique.
► Travaille en collaboration avec une diététicienne qui apporte sa contribution à l'élaboration de la grille des menus.
► La qualité de production et de service est reconnue comme une spécificité de l'établissement.



ANGOULÊME



Lycée
Marguerite
de Valois

BTS
CONTRÔLE
PAR L'ÉTAT



B.T.S Comptabilité et Gestion

LYCÉE MARGUERITE DE VALOIS

12, rue Louise Lériget – CS 52324
16023 ANGOULÊME CEDEX

Site : Lyceevalois.com

Mail : ce.0160003s@ac-poitiers.fr

Tél : 05 45 97 45 00 – Fax : 05 45 97 45 28



Conditions d'admission

Être titulaire en priorité :

- d'un baccalauréat STMG, ES, L, S ou
- d'un baccalauréat professionnel avec mention.

Une commission de recrutement étudie chaque dossier et établit une liste, par ordre de classement.



Formation pratique

Sur 2 ans :

- 10 semaines de stage en entreprises qui permettent l'adaptation et l'insertion en milieu professionnel.
- 252 heures réservées aux ateliers professionnels sur poste informatique.

Cette formation pratique permet :

- d'acquérir des qualités relationnelles et des comportements professionnels,
- de développer le sens des responsabilités et la faculté d'adaptation aux exigences de l'emploi.



Poursuite d'études possibles

- DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion).
- MSTCF (Maîtrise des sciences et techniques comptables et financières).
- IUP (Institut universitaire professionnel).
- Faculté (AES).
- Licence professionnelle d'une durée d'un an permettant de se spécialiser dans divers domaines (comptabilité agricole, secteur bancaire...).



Horaires hebdomadaires

Disciplines	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Culture Générale et Expression	3 h	3 h
Anglais LV obligatoire	2 h	2 h
Mathématiques appliquées	2 h	2 h
Culture économique, juridique et managériale	4 h	4 h
Culture économique, juridique et managériale appliquée	1 h 30	1 h 30
Contrôle et traitement comptable des opérations commerciales et de l'information financière	6 h	4 h
Gestion des obligations fiscales et des relations sociales	5 h	2 h
Analyse et prévision de l'activité et de la situation financière	2 h	5 h
Fiabilisation de l'information comptable et système d'information	2 h	2 h
Mise à niveau *	2 h	
Ateliers professionnels	3 h	4 h
TOTAL Hebdomadaire	32 h 30	29 h 30
Autonomie en informatique	3 h	3 h
Enseignements facultatifs	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Horaire facultatif : Langue vivante 2	2 h	2 h

* pour les titulaires d'un bac autre que STMG Gestion et Finance



Epreuves à l'examen

Intitulés et coefficients des épreuves et unités				Voie scolaire *
Épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée
E.1. Cultures générales et expression				
• E 11 Culture générale et expression	U.1.1	4	Écrite	4 h
• E 12 LV Anglais obligatoire	U.1.2	3	Orale	20 mn
E.2 Mathématiques appliquées	U.2	3	CCF***	2 x 55 mn 2 situations d'évaluation
E.3 Culture économique juridique et managériale	U.3	6	Écrite	4 h
E.4 Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales	U.4			
• Étude de cas	U 41	9	Écrite	4 h 30
• Pratiques comptables, fiscales et sociales	U 42	4	CCF***	2x30 mn 2 situations d'évaluation
E.5 Situation de contrôle de gestion et d'analyse financière	U 5	5	CCF***	2x30 mn 2 situations d'évaluation
E.6 Parcours de professionnalisation	U 6	5	P** Orale	30 mn
E.F1 Langue vivante étrangère (hors anglais) ²	UF 1		Orale	20 mn ¹
E.F2 Approfondissement local ²	UF 2		Orale	20 mn ¹

*dans un établissement public ou privé sous contrat

**P : Ponctuelle

***CCF : Contrôle en Cours de Formation

(1) Non compris le temps de préparation de 20 mn

(2) Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte